

# ARTS ET ENSEIGNEMENT

L'enseignement au Canada est obligatoire et gratuit pour tous les enfants de 6 à 14 ou 16 ans selon la province. La plupart des écoles sont mixtes et varient depuis l'école qui ne comprend qu'une salle de classe jusqu'aux immeubles ultra-modernes de banlieue.

Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique l'enseignement relève des provinces. Il n'y a pas de ministère fédéral de l'éducation, mais les dix ministères provinciaux exercent une juridiction exclusive sur l'enseignement dans leurs provinces respectives.

Dans certaines provinces, des écoles séparées sont administrées par les minorités catholiques ou protestantes. Un nombre relativement faible d'élèves fréquentent des écoles privées; dans les provinces de langue anglaise, la moyenne est de 2 p. 100, et au Québec elle est de 5 p. 100.

En dépit de la multiplicité des régimes scolaires, la collaboration a permis de réaliser assez d'uniformité.

Le Canada compte environ 60 universités qui décernent des diplômes et que fréquentent à plein temps plus de 326,000 étudiants. En outre, 205,000 étudiants sont inscrits dans les écoles normales, les écoles de sciences in-

firmières et les collèges communautaires. Quelques-unes de ces institutions reçoivent des subventions fédérales et provinciales; d'autres sont financées par des institutions religieuses et par des fondations privées.

Le coût des études universitaires ayant augmenté au cours des dernières années, les étudiants prennent souvent un emploi à temps partiel ou un emploi d'été. En vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, un étudiant peut emprunter jusqu'à \$5,000 afin de préparer son baccalauréat ou ses grades subséquents dans une université canadienne ou toute autre institution d'enseignement supérieur.

Un certain nombre d'universités les plus importantes comptent plus de 10,000 étudiants, mais le nombre d'inscriptions augmente rapidement et toutes doivent faire face à des problèmes complexes d'expansion et de financement.

Le Canada peut s'enorgueillir d'un grand nombre de beaux musées et de belles galeries d'art. La Corporation des musées nationaux du Canada est un organisme ministériel dont le siège social est à Ottawa. Elle a été créée pour diriger les efforts de quatre musées administrés par le gouvernement fédéral, à savoir la Galerie nationale du Canada, le Musée national de l'homme, dont fait partie le Musée de guerre du Canada, le Musée national des sciences naturelles et le Musée national des sciences et de la technologie. Le *Royal Ontario Museum* de Toronto abrite la plus vaste collection d'oeuvres d'art et de spécimens d'archéologie humaine du Canada et le Musée des Beaux-arts de Montréal compte également parmi les institutions les plus prestigieuses du pays, et beaucoup de galeries d'art provinciales sans but lucratif possèdent de belles collections d'intérêt général ou particulier.

Il n'est guère de pays où les arts réussissent à subvenir eux-mêmes à leurs besoins, et l'intervention des gouvernements dans ce domaine est aujourd'hui chose

